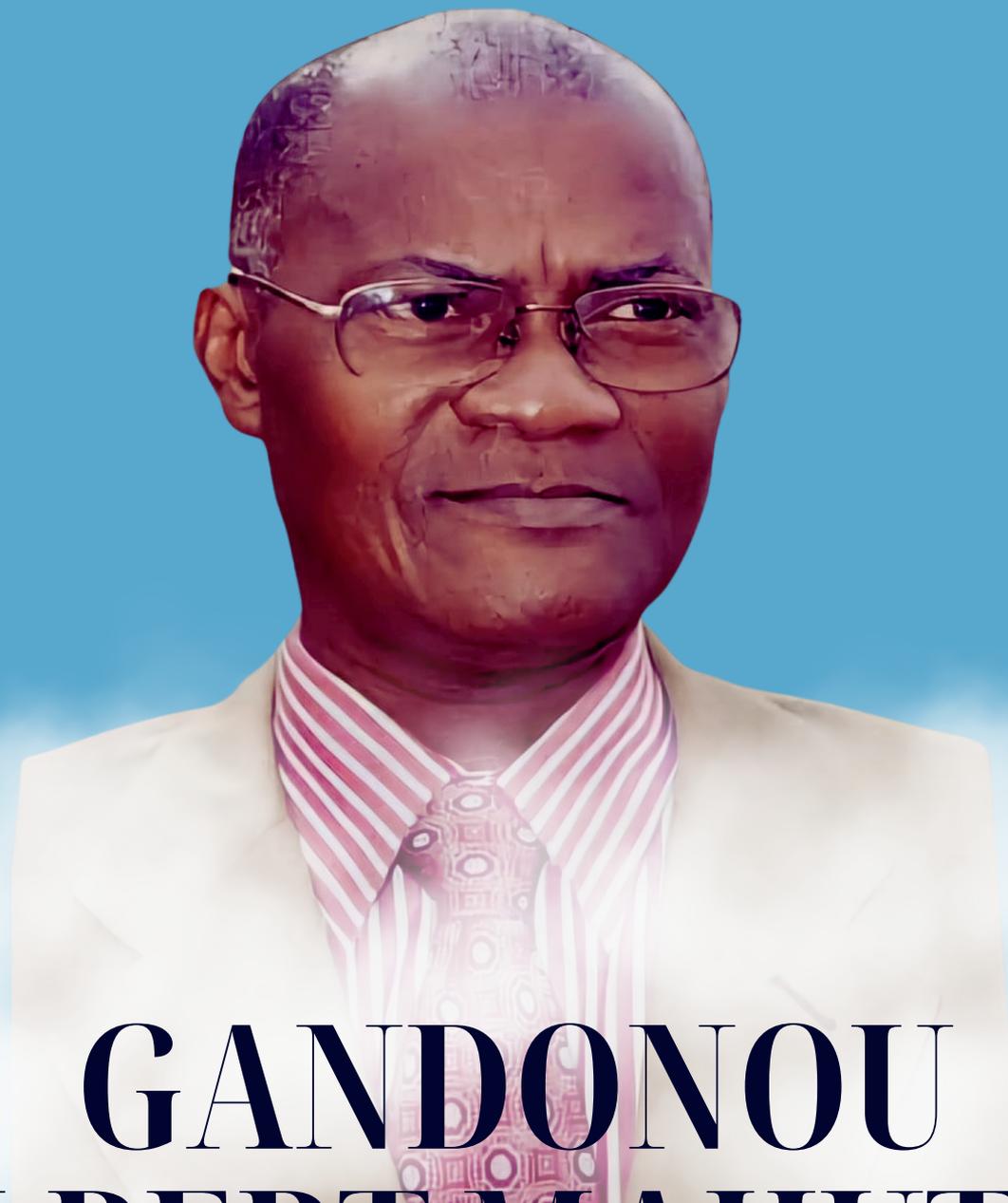


EN MÉMOIRE DE NOTRE TRÈS CHER



GANDONOU ALBERT MAHUTIN

14 NOVEMBRE 1950 - 29 JUILLET 2024

MESSE D'ENTERREMENT
SAMEDI 10 AOÛT 2024 À 9H
ÉGLISE LAGO DE KETOUKPÈ

ANNONCE DE DÉCÈS

La collectivité HOUEDA Ahoho d'Aïmlonfidé de Porto-Novo

La collectivité HOUEDA Ahoho d'Adjara Ahouandji

La collectivité HOUEDA Ahoho de Doké Abadomè

La collectivité MITCHODJÈHOUN de Dagbé

La collectivité GANDONOU de Kétoukpè Lago

La Collectivité DIABATE de GOUELA (RCI)

La Famille MIGAN de HLOUINDA de Porto-Novo

La Famille AKODEGNON de Kétoukpè Lago

La famille CAKPO de Kétoukpè Lago

La Famille YAOITCHA de Kétoukpè Lago.

LES FRERES ET SŒURS DU DEFUNT

Feu GANDONOU Pascal, ses épouses et ses enfants ;

Feue GANDONOU Denise et ses enfants ;

Madame GANDONOU Anne Marie épouse ABOGOUN et ses enfants ;

Monsieur GANDONOU Antoine de Padoue, son épouse et ses enfants ;

Madame GANDONOU Marie-Thérese épouse DEGBOGBAHOUN et ses enfants ;

Monsieur GANDONOU D. Jean-Marie, son épouse et ses enfants ;

Monsieur GANDONOU Mathias, ses épouses et ses enfants ;

ANNONCE DE DÉCÈS

La Veuve GANDONOU Sita
Madame VISSOH Laure
Madame OKEME Micheline

LES ENFANTS DU DÉFUNT

Feue Houéfa Bertille, son époux et son enfant ;
Madame Finafa Houévo, son époux et son enfant
Madame Fifa Marie-Thérèse, son époux et ses
enfants ;
Monsieur Yatié Abiola Sonignon, son épouse et
son enfant ;

LES FAMILLES PARENTES ALLIÉES ET AMIES :

ANGOUE-ONDO; DOSSOU-YOVO; MONTCHO; GRAH;
ZOMAHOUN; DIABATE; DIOMANDE; VISSOH; FELIHO;
OKOME; ENGOUANG; AIZAN; LIGNON; PÈRÉ;
ZEVOUNOU; ADJAMAGBO; ZOUNON; NOUDJENOUME;
DOMINGO; KOUESSI; ADONON; TRAORE; LATOUNDJ;
BEHETON; DJAMAH; ADANHOUME; KOKOYE;
ZOUNDJIÉKPON; SEGBENOU; HODONOU; BAMBA;
DEDI; WATTARA; AHOSSI; SANVI; VLAVONOU.

Ont la profonde douleur de vous annoncer le
rappel à Dieu de leur très cher et regretté
grand-père, père, oncle et fils :

GANDONOU Albert Mahutin

Professeur d'université, Écrivain, Membre
Fondateur du PCB,

Décédé le 29 juillet 2024 dans sa 74 ème année,
des suites d'une longue maladie.

PROGRAMME DES OBSÈQUES

VENDREDI 09 AOÛT

9h:00: Retrait du corps à la morgue PROCI
(Akpakpa)

10h30 : Messe corps présent à l'église Saint
Michel de Cotonou

11h:30: Départ pour le domicile du défunt à
Kétoukpè Lago

16h:00 : Recueillement et hommages au défunt

20h:00 : Veillée de prières et animation au
domicile du défunt

SAMEDI 10 AOÛT

9h:00 : Levée du corps au domicile du défunt

10h:00 : Messe corps présent à l'église Lago de
Kétoukpè

12h:00 : Enterrement dans l'intimité familiale

**NB : LES CONDOLÉANCES SERONT REÇUES SUR LE PARVIS
DE L'ÉGLISE À L'ISSUE DE LA MESSE.**

DRESS-CODE : BLANC

REMERCIEMENTS

“Le malheur de l'avoir perdu ne doit pas nous
faire oublier le bonheur de l'avoir connu“.
Du fond du cœur, nous vous adressons un grand
MERCİ.